EUROPAN FR 15

Villes
productives 2

PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

L'ENTREE DE VILLE D'UN TERRITOIRE EN TRANSITION

Dossier de site

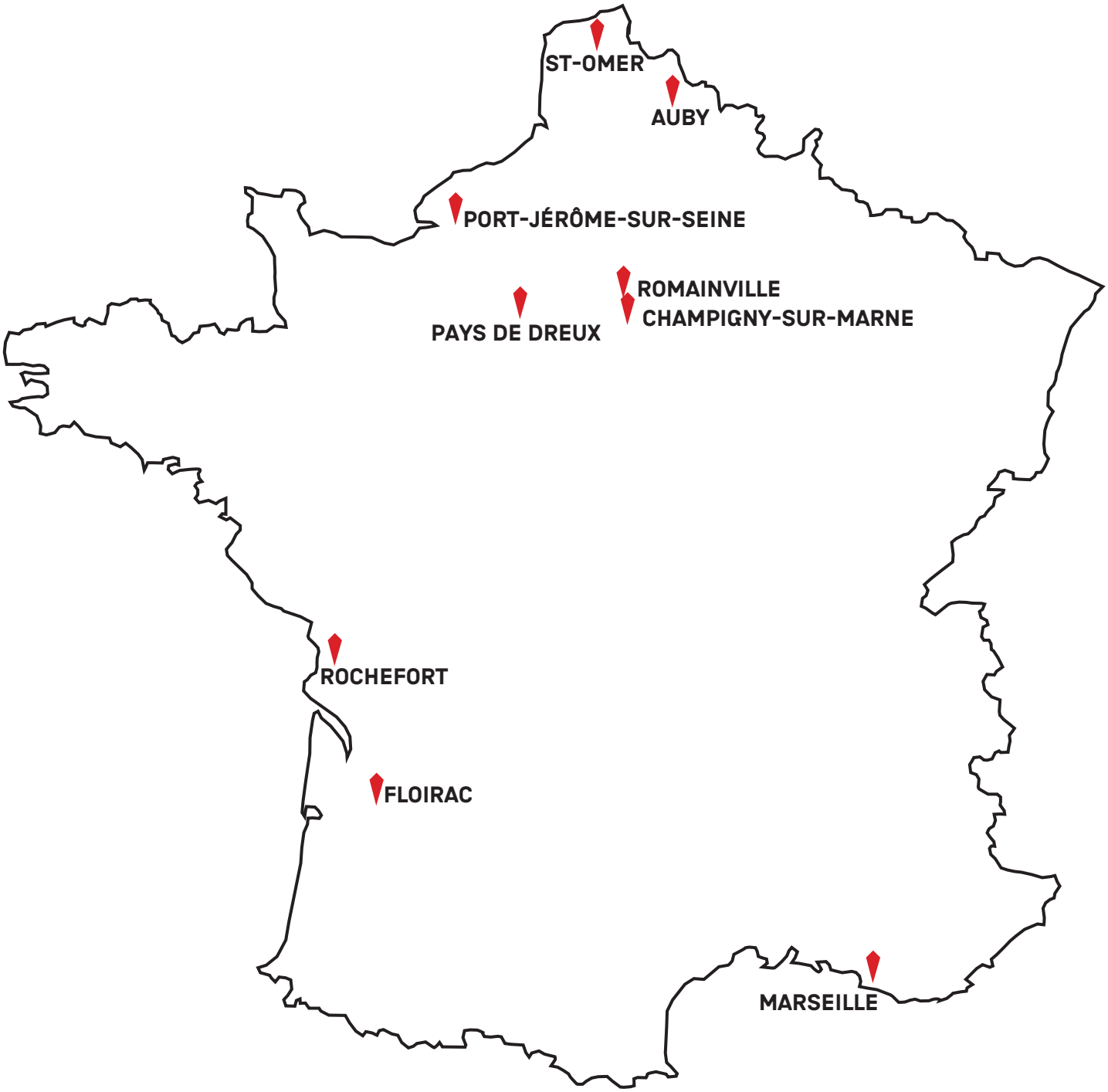
ST-OMER
AUBY
PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE
ROMAINVILLE
CHAMPIGNY-SUR-MARNE
PAYS DE DREUX
ROCHEFORT
FLOIRAC
MARSEILLE

AVANT - PROPOS

EUROPAN_30ANS ET ENCORE + DE CRÉATION

En décembre 2018 a eu lieu à la Cité de l'architecture & du patrimoine un évènement pour fêter les 30 ans du concours Europan[1]. C'est ainsi que la 15° session du concours, qui se déroule tous les 2 ans, est en quelque sorte un millésime, tant au niveau de cette date d'anniversaire que de la pertinence de sa jeunesse, de son acuité visionnaire. «Villes Productives» pour la deuxième session consécutive est un des thèmes qui n'a jamais été aussi opportun dans l'évolution et la transformation de notre société.

VILLES ET ARCHITECTURES EN DÉBAT

(EN MOUVEMENT ET EN CONTINUITÉ)

Dans un livre à paraître en mars 2019[2], Chris Younès, Alain Maugard et Céline Bodart soulignent l'importance de la stratification des thèmes du concours, l'un provoquant l'autre, tous issus d'une réaction en chaîne au rythme des projets rendus ; au commencement, un thème, «Evolution des modes de vie et architectures du logement» reprend le questionnement du dernier PAN[3], puis des projets sortent ; les sites sont choisis par les candidats de la première session dans une certaine abstraction et une distance contextuelle.

C'est une fois connue et analysée la première fournée de projets lauréats que les thèmes ont suivi la voie des idées ouverte par ceux-ci, se sont déclinés également sous l'influence des projets réalisés. Sont entrés dans cette danse comme des acteurs aujourd'hui indispensables, les villes, les sites, les partenaires locaux. Sans doute cette noria productive alimente-t-elle l'écosystème dont nous parle Chris Younès : « *Participer à Europan c'est entrer dans un «écosystème transculturel créatif* « ».

VILLES PRODUCTIVES 2 : LA PRÉSENCE DU VIVANT

« Villes productives 2 » en tant que 15° thème ne fait pas exception, et si la question de la mixité et du partage spatial urbain des activités est toujours posée, 3 sujets apparaissent dorénavant pertinents : celui des ressources, de la mobilité et de l'équité sociale et spatiale.

Comme le trio vertueux d'une « *décontextualisation d'un ensemble de relations qui permet leur actualisation dans d'autres contextes* »[4].

Alors que la 14° session proposait des sites marqueurs de l'héritage de la planification du 20ème siècle / zones industrielles, infrastructures, entrées de villes, ruptures urbaines/ résiliences résidentielles/ parking, « zones » en recherche de sens urbain, la 15ème session touche les limites et les franges, les entre-deux, les délaissés parfois, là où ressources humaines et culturelles se fondent aux paysages, aux milieux. À tel point que c'est parfois invisible.

On pourrait presque évoquer un «patrimoine informel» constitutif de nos paysages, un portrait de villes et de périphéries, de campagne et de nature en mouvement, pour le meilleur et l'inconnu, un sujet hyper contemporain, une base pour « demain ».

Les candidats de la 15° session seront de fait, des nomades, des explorateurs, des migrants intérieurs, des vagabonds volontaires, des marcheurs, et peut-être, des makers !

« *L'observation intensive des franges recompose une géographie nouvelle où la terre et le ciel n'ont d'autres qualités que celles acquises par leur mitoyenneté ; comme si toutes les qualités sensibles ne pouvaient apparaître que dans cette unique épaisseur du monde, celle où les milieux et les choses se touchent dans un impressionnant tumulte.* »[5]

Cette référence à Michel Corajoud n'est pas anodine: les échelles abordées depuis quelques sessions, la présence du territoire, du paysage et de la Nature, la vision de la résilience par le vivant apportée notamment par les paysagistes dans le concours Europan[6] a donné une dimension environnementale qui accompagne aujourd'hui beaucoup d'attentes.

Les très grands sites ont trouvé leur place dans le concours, et quelques fois, plus l'échelle est petite, plus le développement est précis et porteur de réalisations à venir, comme à Saint-Brieuc E13_De la terre à la mer. Le travail effectué après le concours a développé une pensée du paysage vu de la ville, de l'espace public et deux places de centre-ville seront bientôt transformées, aux antipodes d'une approche fonctionnaliste.

Europan 15 s'éloigne du concept « produire en ville au plus près de chez soi » mais questionne l'écosystème urbain, qu'il soit métropolitain ou territorial, dense ou dispersé, et il convient de resituer le propos.

Les visites de sites nous emmèneront dans la lumière particulière générée par l'estuaire de la Charente, les marais de Saint-Omer, aux abords des fumerolles de l'industrie pétrolière en amont du Havre, le long du canal de la Haute Deûle, dans le Parc des Coteaux avec vue sur la Garonne, dans les ruelles à l'architecture vernaculaire dans l'azur méditerranéen, sur les traces d'une autoroute disparue et celles d'une autre qui n'existe pas encore, sous un échangeur routier qui n'en a plus pour longtemps, où prendra place une station de tramway baptisée « Libre pensée »...

Autrement dit, les trois thématiques, Ressources, Mobilité, Equité, engendrent des couleurs et des développements variés et multiformes selon les lieux et les sites proposés, et bien-sûr, car c'est l'objet, une pensée du déjà-là, de la réparation/transformation vers une ville productive de qualité, avec des perspectives ouvertes vers une vie en société plus durable, enfin respectueuse de l'environnement, de la diversité, des habitants et des passants, des ressources universelles autant que locales, à l'inverse d'un phénomène d'exclusion ou de classement binaire entre métropoles et périphéries.

« *The city is eating itself, it's no good* » comme disait Mark Brearley à propos de Londres[7].

UNE CLASSIFICATION EUROPÉENNE PARMI 47 SITES

Comme à chaque session, les 9 sites en France sont regroupés avec d'autres sites en Europe, jumelage européen original d'Europan.

Bien sûr, il est plus facile d'imaginer des rapprochements en participant aux débats des forums européens[8] : les représentants des sites y sont regroupés en ateliers, d'abord participer à l'analyse des projets présélectionnés, puis des projets retenus. Le contenu de ces échanges est publié ensuite dans le catalogue européen des résultats.

Ci-dessous, des enjeux et classements sont proposés par le comité scientifique européen ; ils sont complémentaires de la présentation de chaque site.

1/ IMPLANTER - MILIEUX ET USAGES PRODUCTIFS

L'enjeu pour que les villes deviennent à la fois productives et durables est de relier les ressources, les mobilités et les conditions d'équité. Il y a deux aspects à l'implantation de nouvelles dynamiques ou à la réactivation de ressources telles que l'agriculture urbaine et les forces éducatives, de recherche ou créatives : des milieux et des usages productifs.

MILIEUX PRODUCTIFS : C'est le niveau auquel un environnement naturel, culturel, social ou économique est implanté ou revitalisé de façon symbiotique, par opposition à l'architecture des objets ou à l'urbanisme technocratique. Ce qui est nécessaire, donc, c'est d'activer les ressources humaines et non-humaines ainsi qu'un écosystème de partenaires, tout en étant attentif aux valeurs d'intégration entre la nature et la culture.

> Saint-Omer dialogue avec
Barcelona (ES) - Helsingborg (SE) - Palma (ES) - Raufoss (NO) - Rotterdam Visserijplein (NL) - Tuusula (FI)

USAGES PRODUCTIFS : Les usages peuvent devenir productifs s'ils dépassent leurs propres limites fonctionnelles : les usages productifs fonctionnent comme un déclencheur qui peut initier des dynamiques d'évolution de manière à transformer l'environnement autour. Ils sont une réponse à une situation dans laquelle l'absence de dynamique a provoqué une « ambition d'usage » puissante, l'exigence d'un programme crédible, un catalyseur de changement qui s'insère parfaitement dans le contexte existant.

> Pays de Dreux dialogue avec
Innsbruck (AT) - Oliva (ES) - Rotterdam Groot IJsselmonde (NL) - Uddevalla (SE) - Visby (SE) - Wien (AT)

2/ CRÉER DES PROXIMITÉS

Il s'agit ici d'établir des proximités entre habiter et travailler, de stimuler des rapports productifs à la fois à l'intérieur de quartiers résidentiels et entre ceux-ci et les zones de production. En introduisant par exemple des activités collectives et de travail à l'intérieur d'espaces résiduels qui ajoutent de la qualité aux conditions résidentielles. En second lieu, il s'agit de repenser la transition de la mobilité métropolitaine à grande vitesse vers la vitesse plus lente des quartiers et des centres villes. Les proximités se font dans l'espace physique de la ville, mais aussi dans des échelles temporelles, permettant de nouveaux échanges entre acteurs urbains et usagers.

INTERFACES ET CYCLES COURTS

La création d'interfaces contribue à la transformation des infrastructures de mobilité, de logistique, de commerce ou de service, en raccourcissant les cycles de production. De telles interfaces peuvent également produire de nouvelles relations entre les activités résidentielles et l'agriculture, entre habitat et services, entre les espaces et les populations. Les interfaces produisent un dialogue permanent entre usages et usagers, entre échelles et fonctions, entre identités et innovations. L'interface n'est pas un état stable, mais un espace fluide. Elle a besoin de processus incrémentaux et adaptatifs, des projets open-source, qui sont une alternative aux master-plans globaux et prédéfinis.

> Auby
> Floirac _Bordeaux Métropole et
> Romainville dialoguent avec

Casar de Cáceres (ES) - Halmstad (SE) - Rotterdam Brainpark I (NL)- Selb (DE)

3/ FAIRE ÉVOLUER LES MÉTABOLISMES

Il s'agit ici de travailler avec les relations, les processus, les flux et les forces multiples du site afin de trouver un nouvel équilibre entre elles. Ces sites sont grands dans leur rapport à leurs contextes, et comportent une diversité d'acteurs (humains et non-humains) avec des cycles à long et à court terme, et d'importantes implications écologiques, économiques et territoriales.

D'UNE ECONOMIE LINEAIRE A UNE ECONOMIE CIRCULAIRE **:** Caractérisé par une approche économique linéaire, obsolète ou monofonctionnelle, le site ambitionne d'intégrer d'autres ressources et usages qui créent des synergies et de nouvelles potentialités d'interaction. Ces nouveaux éléments joueront un rôle important dans le fonctionnement de l'ensemble en tant que système circulaire, parce qu'ils pourront catalyser des flux et des processus de façon plus intégratrice et efficace.

> Port-Jérôme-sur-Seine et
> Rochefort Océan dialoguent avec

Charleroi (BE) - Enköping (SE) - Graz (AT) - Karlovac (HR) - Laterza (IT) - Warszawa (PL)

MULTIPLIER ET RELIER LES ORGANISMES: Le site intègre de nouveaux organismes, de nouvelles couches de fonctions qui pourraient mener à une croissance équilibrée. Il est important de bien définir et de relier les futurs organismes des sites (concernant l'air, l'eau, le sol, les inondations, les programmes, les activités et les usagers). La conception finale sera quelque chose de plus que la somme ou la multiplication d'économies urbaines circulaires.

> Champigny-sur-Marne et
> Marseille _La Cabucelle dialoguent avec

Borås (SE) - Guovdageaidnu (NO) - Nin (HR) - Rotterdam Vierhavensblok (NL) - Täby (SE) - Weiz (AT)

L'EUROPE DES PROJETS, LA MISE EN COMMUN DES ATTENTES, DES ENJEUX, DES ACTIONS

Il est utile de rappeler ces affinités intuitives proposées par Europan. En s'intéressant à ce paysage européen, cette carte culturelle et sociologique avec ses différences et ses communs, on pourra imaginer des projets inventifs créatifs et peut-être innovants, au-delà des sites et du contexte. Après cette classification des sites, viendra celle des projets sélectionnés qui apportera des surprises et des rapprochements non imaginés au départ. C'est la richesse d'une méthodologie évolutive.

Aussi, en regardant d'un peu plus près, les attentes des différents sites peuvent augmenter le contenu de chacun des dossiers. C'est déjà le principe d'une méthode collaborative que l'on retrouve maintenant de plus en plus et qui fait l'essence du déroulement du concours et de l'association des différents acteurs (jury/représentants des sites) puis du démarrage des réalisations après le concours avec les équipes sélectionnées.

Le thème «Villes Productives 2» est très ambitieux : il demande des positionnements et des réponses ne s'arrêtant pas à une échelle délimitée, mais cependant ancrée dans le réel, spatialisée, dessinée, architecturée. Elle pourra être théorique et conceptuelle, tout en ouvrant la possibilité de l'action. Les candidats ont toute latitude dans le concours, ils y trouveront l'espace nécessaire et attendu.

« En lançant le caillou à un endroit, les ondes se diffusent au loin. Elles ne restent pas dans le territoire du lancer de caillou. Il en va de même dans le projet d'architecture. Si les ondes atteignent des rives lointaines, il faut s'y rendre pour comprendre ce que mon geste a suscité. L'idée de co-évolution prend toute son ampleur si l'on ne se limite pas au petit territoire...»

C'est une spécificité d'Europan. Cela fait partie de « ses gènes ». L'articulation des échelles s'impose dans un projet-action. »[2]

BIENVENUE DANS LA 15ÈME SESSION D'EUROPAN ! ACTION !

[1] 13.14.15 décembre 2018_ www.europan30ans.org
[2] *Villes et architectures en débat, vision d'Europan*, sous la direction de Chris Younès et Alain Maugard, Ed.Parenthèses, à paraître en mars 2019
[3] Programme d'Architecture Nouvelle,PCA, 1972-1988
[4] Gilles Deleuze et Félix Guattari, l'anti-Œdipe, 1972
[5] Michel Corajoud, 1981, *« le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent »*
[6] Cultivating the city/projet lauréat Amiens E14
[7] Cité par Djamel Klouche dans *Architecture d'Aujourd'hui* HS décembre 2018, « Concevoir des Villes Productives, les promesses d'Europan 14 ».
[8] Forum intersessions 14&15, Bruxelles, novembre 2018

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SITE PROPOSÉ PAR :

Ville de Port-Jérôme-sur-Seine

ACTEURS IMPLIQUÉS :

Ville de Port-Jérôme-sur-Seine, Communauté d'agglomération «Caux Seine Agglo», Caux Seine Développement, Société d'aménagement SHEMA, EDF

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE :

Architecte, urbaniste, paysagiste

COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE :

Urbanisme, architecture, paysage, programmation urbaine

COMMUNICATION :

Communication des projets après le concours, le 2 décembre 2019

JURY – 1ÈRE ÉVALUATION :

Avec la participation des représentants de site

JURY – SÉLECTION DES PRIX :

Sélection distinctive, avec lauréat (12.000€) / mentionné (6.000€) / mentions spéciales (pas de prix)

PROCÉDURES INTERMÉDIAIRES POST CONCOURS :

- rencontre des villes & des équipes organisée par le secrétariat Europan France à Paris en février/mars 2020
- rencontre in-situ des villes & des équipes organisée par les collectivités et leurs partenaires à partir de janvier 2020
- assistance et conseil d'Europan France auprès des collectivités et de leurs partenaires pour la mise en place des suites du concours

MISSION DONNÉE À LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S) POUR LA RÉALISATION :

À la suite du concours, la Ville et ses partenaires envisagent de :

- Guide de développement urbain
- Schéma d'orientation
- Intervention architecturale ponctuelle

LE MOT DU MAIRE

Port-Jérôme-sur-Seine est d'abord un bassin industriel centré sur la pétrochimie. La ville s'est construite à proximité de ces raffineries et s'est développée au gré des extensions industrielles.
Lancé en 2010, le projet « cœur de ville » a pour objectif de changer l'image de la commune, créer de nouveaux liens entre les différentes composantes de notre territoire et ainsi fédérer tous les acteurs autour d'un projet collectif qui s'est traduit par les aménagements d'espaces publics, des constructions de logements et de commerces.
La dernière phase du projet est à engager. Il s'agit de définir les nouveaux enjeux, préciser les objectifs et surtout travailler en partenariat avec les politiques portées par l'Agglomération CAUX SEINE AGGLO autour de la transition écologique, de la volonté d'un territoire décarboné au profit du développement d'une économie circulaire et du soutien actif à l'emploi.

La candidature au concours EUROPAN trouve tout son sens à ce moment de nos réflexions.

La maitrise foncière communale de la majorité du site de projet permet d'envisager une opérationnalité rapide. Des parcelles aux bâtis dégradés sont à libérer, des terrains vierges sont à densifier et des espaces publics en cœur de ville sont à recomposer. Des investisseurs sont identifiés sur certains projets comme la station essence à déplacer, un lieu réunissant la cité de l'énergie et une vitrine tournés vers les nouvelles énergies.
A ces données, j'y ajoute mes valeurs, mes aspirations que sont la fonctionnalité du végétal et l'aménagement paysager, la ville fertile et productive et la prise en compte de l'échelle humaine.

Comment construire la ville dans un concept global et transformable ? Comment insérer harmonieusement toutes ces multifonctionnalités, cette mixité, ces mutations ? Ce n'est pas uniquement du logement qu'il faut programmer, c'est un lieu de vie, une cité en haut, une garderie en bas, des appartements seniors qui peuvent aussi accueillir pour quelques jours des ingénieurs… En somme, des échanges et de la vie à tous les étages, tous les jours de l'année.

Les habitants doivent se réconcilier avec l'industrie, être fière de leur ville. L'image de la ville doit changer et inviter à s'imprégner et à vivre de ce territoire. J'imagine alors l'entrée de ville comme un signal, un étendard à la qualité du cadre de vie, un présentoir de l'excellence, une vitrine du bon vivre.

Notre ville a besoin de créativité, d'audace et d'innovation. Nous attendons des équipes l'émergence de concepts urbains offrant de nouveaux modes de vie et permettant la fabrication de la ville de demain.

Je rêve d'une ville joyeuse, à l'échelle humaine. Je souhaite que les habitants puissent s'épanouir, apprendre, travailler, échanger, produire au même endroit sans sectorisation.

Tous égaux mais différents pour pouvoir mieux vivre ensemble.

Le Maire Virginie Carolo

Photographie de la vallée de la Seine
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-SS-AP1

Industrie et ruralité
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-SS-P1

Le Télhuet
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-PS-P10

RELATION AU THÈME "VILLES PRODUCTIVES 2"

LES ENJEUX DU SITE AU REGARD DU THÈME

Les industries pétrochimiques ont façonné la ville et le site depuis l'origine. La nouvelle commune de Port-Jérôme-sur-Seine qui regroupe aujourd'hui quatre communes dont la principale est Notre-Dame de Gravenchon est intégrée à l'agglomération CAUX SEINE AGGLO. Les raffineries assurent la fabrication annuelle de plus de 15 millions de tonnes de produits pétroliers et chimiques. Raffinage, pétrochimie, logistique à valeur ajoutée avec une vocation portuaire affirmée, éco-industries et agroalimentaire, telles sont les activités de ce site adapté à l'accueil d'industries classées SEVESO. A l'origine de 2 500 emplois directs et de plusieurs milliers d'emplois indirects et induits, Port-Jérôme-sur-Seine attire dans le bassin économique donc quotidiennement un grand nombre de salariés de provenances diverses, bien au-delà du territoire de l'agglomération.

Paradoxalement si les années 1990 permettaient d'atteindre une population de plus de 10 000 habitants, le nombre de résidents décroit. La population vieillit. La pyramide des âges met en évidence une délocalisation de la population des tranches d'âge 20-44 ans. Le commerce et l'artisanat, soutenus par des dispositifs européens peinent à se développer et des métiers manquent (restauration, métiers de bouche...).
Dénommée la cité du pétrole depuis les années 70, la ville est porteuse d'une image d'une ville polluée, dangereuse. Elle porte les nuisances d'une ville productive. Cachée des axes routiers principaux, la ville est en manque d'attractivité, de revalorisation dans la pensée collective malgré ses qualités urbaines patrimoniales et paysagères.

Aujourd'hui, la ville s'interroge sur son territoire en considérant son avenir dans une dimension plus globale et cohérente. Conserver, faciliter, maintenir le bassin industriel existant est une priorité, mais la ville souhaite s'ouvrir sur d'autres perspectives en s'appuyant sur la démarche de l'agglomération CAUX SEINE AGGLO qui porte des objectifs structurants communs autour des questions de la transition énergétique, écologique, de la transformation numérique et le développement touristique.

Le site de Port-Jérôme répond parfaitement à une des thématiques majeures de la 15ème session d'Europan autour de la question des ressources et plus précisément de la résilience d'un territoire marqué par l'industrialisation qui s'oriente aujourd'hui vers une mutation profonde à travers la transition énergétique et le développement écologique et durable.

LES ATTENTES SPECIFIQUES DE LA VILLE ET DE SES PARTENAIRES

LES GRANDS ENJEUX DE L'AGGLOMÉRATION

L'agglomération est porteuse de grands enjeux sur le territoire :

- Affirmer sa position de pôle d'équilibre entre deux grandes agglomérations (Le Havre et Rouen) en tirant profit d'un positionnement stratégique sur l'axe Seine. Port Jérôme se situe à moins de 2 heures de Paris et devient un territoire attractif pour des parisiens qui souhaitent quitter Paris tout en restant proche de la capitale.
- Réussir sa transition énergétique et écologique : A l'heure des grandes mutations (changement climatique, révolution numérique), CAUX SEINE AGGLO ambitionne de faire de l'agglomération un territoire résilient.
- Accompagner la transformation numérique du territoire auprès des citoyens, des entreprises et nos propres services publics
- Changer l'image du territoire à partir de thématiques touristiques diverses tels que l'archéologie (Gallo-romain), le tourisme industriel, patrimonial et fluvial.

LES AMBITIONS DE LA VILLE

Aux objectifs communs à l'agglomération, s'ajoutent les attentes de la ville qui s'expriment ainsi:

- Accroître sa population permettant d'assurer un développement économique et une pérennité de la qualité des services et équipements publics.
- Maintenir le positionnement d'une ville centre et garantir l'emploi, des prestations publiques et privés (accès à la santé, à l'enseignement, mais aussi l'insertion des handicapés et le soutien aux ainés, l'attractivité pour les jeunes adultes par la création de nouveaux lieux d'échange et de cohésion...) permettant à tous de vivre ensemble.

Photographie mail piéton cœur de ville
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-PS-P13

Photographie aérienne des abords de la mairie
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-PS-P12

• S'inscrire dans l'avenir et l'innovation à l'image d'une ville dynamique privilégiant l'écologie, la mobilité et l'équité sociale.

Sensibilisés à la qualité du cadre de vie des habitants et aux enjeux du développement durable assurant l'équilibre écologique et limitant l'impact sur l'environnement, les enjeux portent sur les 3 facteurs du développement de la ville que sont la densité, la mobilité et la durabilité en une conceptualisation globale et des objectifs ciblés :

• le bien-être : la prise en compte de l'architecture, de l'urbanisme, des aménagements extérieurs et paysagers mais aussi des éléments plus pragmatiques comme la qualité de l'éclairage urbain, l'interférence des flux, la sécurité dans toutes ses dimensions, les sollicitations sensorielles comme la vue ou l'ouïe, permettent une réflexion sur tous les leviers de la perception urbaine influençant les comportements des habitants et usagers.

• le bien-vivre : redonner des espaces à des usagers, c'est recréer et redimensionner au travers de l'espace public un facteur d'échelle compatible avec l'humain. Travailler sur la mobilité, le regroupement, c'est mettre en place les activités contraintes et/ou optionnelles de l'usager dans la ville. Créer des fonctionnalités urbaines c'est aussi solliciter l'émergence d'attractivité sociale.

• une ville ouverte pour le futur : la ville doit s'ouvrir sur les territoires proches et plus lointains, donner de l'épaisseur à ses perspectives, ouvrir d'autres pistes en tenant compte des mutations et s'adapter à l'évolution collective tout en préservant ses spécificités. Mais elle doit aussi inviter les acteurs plus lointains du territoire à découvrir la richesse locale et à la partager.

L'ouverture aux nouvelles technologies ou la prise en compte des besoins de services des grandes industries sont l'illustration d'actions visant à travailler sur cette nouvelle identité de la ville modulable, transformable, selon les temps, les espaces, les individus et les groupes. La valeur « ville fertile » est à intégrer à cette démarche dans une perspective large qui aborde des dimensions sociales, culturelles, écologiques mais aussi économiques. Ce sont de nouvelles orientations urbaines qui sont attendues, transformant en profondeur la ville et son territoire.
Le projet urbain doit trouver les modalités d'un dialogue fructueux entre production respectueuse de l'environnement, transition énergétique et nouveaux modes de vie exprimées à travers les questions suivantes :

1- Quelles interfaces créer entre les lieux de travail et la ville en développant d'autres types de productions et de services : services à la personne, (conciergerie, restauration...), transport (covoiturage, liaisons douces), formations adaptées aux entreprises (académie h2, pôle céramique) ?
2- Comment favoriser l'émergence d'une économie circulaire, sociale et solidaire qui trouvera sa traduction dans la création de logements pour tous, de typologies innovantes articulant activités, commerces et artisanat ?
3- Comment développer la qualité du cadre de vie en étant attentif à l'environnement et en développant la végétalisation comme facteur de régulation climatique et de production à cycle court ?
4-Comment valoriser l'image de la ville au-delà de son caractère industriel par l'émergence de nouvelles attractivités touristiques, culturelles et éducatives qui invitent à pénétrer dans la ville et à bénéficier des équipements de qualité déjà en place et participe ainsi au maillage touristique territorial ?
5- Comment prendre en compte les attentes des habitants (lieux de rencontre pour les jeunes, transport en commun pour relier les grandes métropoles etc...) afin de transformer l'écrin actuel en ville animée, vivante et ouverte sur l'extérieur ?

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

La ville souhaite qu'une réflexion soit portée sur ce territoire de façon globale en y intégrant :

L'ESPACE PUBLIC : PORTEUR D'USAGES ET DE PRATIQUES

Les enjeux concernant l'espace public s'énoncent selon ces trois axes majeurs: Favoriser les modes actifs, valoriser l'identité des lieux, proposer un cadre de vie attractif.
Les routes départementale et communales, aujourd'hui monofonctionnelles sont dédiées aux automobiles et transports (convois exceptionnels), et conçues comme des voies rapides, aboutissant au cœur de la ville.
Si la monofonctionnalité est une obligation pour l'économie et le fonctionnement urbain, pour autant, la ville doit lutter contre la pollution, les fortes consommations d'énergie qu'ils requièrent, les nuisances sonores, la pollution visuelle et la sécurité des usagers.

Photographie aérienne ilot 1 entrée de ville
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-PS-AP1

Plan hydrogène normand ambitieux
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-ANNEXE1

Un écosystème émergeant favorable

- ***Plan Hydrogène national & les accords de Paris***

Objectif : faire de la France "un leader mondial" de la technologie hydrogène et faire de l'hydrogène une solution majeure dans le mix énergétique demain"
Le Ministère de la Transition Ecologique propose de "fixer à 10% la part d'hydrogène produit à base de sources renouvelables à l'horizon 2023" et prévoit une enveloppe de 100 millions d'euros "pour accompagner les premiers déploiements (des) technologies de production et de transport dans les territoires". Selon le ministère, il y a un "besoin d'innovation, de démonstrateurs, de construire des champions économiques du stockage, de l'électrolyse"
Ce plan prévoit le déploiement de l'hydrogène sur 3 axes prioritaires : l'industrie, la mobilité et le stockage avec un enjeu très fort sur le volet visant à dé-carbonner à hauteur de 10 % l'industrie d'ici 2023 et entre 20 à 40 % d'ici 2028.

- ***La Normandie, l'une des régions pilotes***

La région possède un savoir-faire industriel autour de filières d'excellence aussi bien au niveau de la production d'énergie 1ère région de France nucléaire, raffinage, laboratoires (26 000 emplois) chimie, que la logistique (251 000 emplois), la construction aéronautique (13 500 emplois), l'automobile (45 000 emplois)
Ces filières seront toutes impactées par cet objectif d'industrie décarbonée. Aussi l'hydrogène apparait comme un levier pour relever le défi de la transition énergétique
Au travers de son plan NORMANDIE HYDROGENE, la région a amorcé une démarche visant à développer la production dé-carbonée d'hydrogène afin de renforcer la place de l'hydrogène dans la transition énergétique, à structurer l'écosystème normand en favorisant les échanges au sein de la communauté hydrogène, à identifier les acteurs de la chaine de valeur dans la perspective pour les acteurs d'investir les marchés & usages de demain autour d'un ambition programme lié à la mobilité hydrogène : EasyMob, Gencomm, Iteg avec l'objectif d'installation de 15 stations hydrogènes

La planification de la circulation est à hiérarchiser et / ou à cloisonner, à apaiser par endroits, la vitesse à moduler et la sécurité à garantir.
Il conviendra aussi d'apporter des réponses idoines à la problématique du stationnement réorganisé et à créer.
Toutes ces considérations contradictoires imposent donc la conception de nouvelles solutions partagées de l'espace public, mettant en valeur la notion d'accessibilité des lieux autant que la mobilité multifonctionnelle, avec des commerces et marchands, des terrasses, des larges trottoirs, des lieux de loisirs et d'échanges. La rue n'est pas à prendre comme un élément passif du décor construit, mais le révélateur de nouvelles pratiques. La place des piétons au sein du réseau viaire, négligée au profit de l'automobile, doit retrouver une place centrale ainsi que des continuités avec le réseau existant.
Le traitement végétal est à considérer dans ses dimensions esthétiques, pédagogiques, écologiques mais aussi sociales et économiques.

UN LOGEMENT POUR CHACUN

La programmation de logements sur le site de projets constitue l'élément fédérateur. La faisabilité capacitaire est de 60 à 90 logements répartis sur le site de projet.
Il est attendu de la part des équipes, une réflexion profonde portant sur la typologie, la conception et l'organisation spatiale des logements afin de proposer un habitat adaptable aux morphologies familiales tout au long de la vie, en phase avec nos nouveaux modes de vie.
Il s'agit de proposer des modèles innovants et attractifs pour les jeunes ménages, les familles, les actifs.

La question de l'articulation de l'habitat et travail ainsi que prolongement du logement vers l'extérieur doivent être au cœur de la réflexion. Le changement de paradigme portant sur la question de l'habiter conduit à considérer le logement comme un lieu de production intégré au contexte urbain.
La mutualisation d'espaces intérieurs ou extérieurs support de partage et d'échange assureront la mixité générationnelle et sociale.
Enfin, entre la raréfaction des ressources et le changement climatique, la mutation de l'habitat passera par plus de sobriété et plus de respect de l'environnement. Les logements devront à la fois réduire leur impact carbone pour limiter les effets négatifs, se prémunir de ce changement, s'adapter à ce nouvel environnement et évoluer avec lui.
L'innovation technique résidera dans l'intégration d'équipements, efficaces, économes, ultra-performants et connectés pour économiser et mieux gérer les ressources mais aussi plus de services, de sécurité et de liens.
Au-delà de la qualité paysagère souhaitée, le végétal sera à considérer dans sa dimension écologique (régulation des températures, récupération des eaux de pluie...) et productive (potagers).

H2 ACADÉMIE : LES MÉTIERS DE L'HYDROGÈNE

Le projet H2 académie, sera porté par un consortium de l'industrie H2 avec un plateau technique dédié à la formation. Les surfaces initiales seront de l'ordre de 500m² avec des extensions possibles à envisager. Ce lieu s'adressera à tout public en recherche de formation ou de performance technique sur de courtes durées ou des cycles plus longs. Associée à de grandes écoles d'ingénieurs, d'enseignements publics ou des secteurs d'activités, l'académie se transformera en fonction des spécificités de chacun. Son implantation sur le site de projet symbolise la transition entre la période pétrolière et les orientations d'avenir.

LES SERVICES AUX ENTREPRISES

Les entreprises présentes sur le territoire formulent des besoins similaires en logistique (transport, déplacement) et soutien (accueil des salariés, hébergement, services associés facilitants, support de communications..). Plusieurs pistes programmatiques sont présentées et fléchées ci-dessous en les complétant, si possible par d'autres propositions des concepteurs :
-Coworking
Afin d'accompagner la transition numérique de son territoire et de ses entreprises, CAUX SEINE AGGLO souhaite développer un écosystème numérique d'entreprises locales. Un ou plusieurs lieux de travail partagé sont à envisager.
-Une cité de l'Energie
En collaboration avec EXXON, les collectivités souhaitent créer un lieu de présentation où sera retracée l'épopée de l'Energie sur le territoire (200m²) associé au développement du tourisme industriel. Il convient également de concevoir un espace de présentation de

Photographie aérienne de la ville face à l'industrie
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-PS-AP5

Photographie aérienne la ruralité et la ville
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-SS-AP5

la production actuelle et ses produits dérivés (200m²) permettant la découverte des entreprises industrielles en activité. Cet équipement polyvalent et transformable, pourra être intégré à d'autres activités.
-La conciergerie
Proposer un service de conciergerie aux habitants et aux salariés de la zone industrielle répondant à un besoin exprimé, c'est d'abord organiser une assistance personnelle proposant à ses clients de faire pour eux différents types de services quotidiens. Mais c'est aussi mettre en avant les services existants de la ville et de s'appuyer sur le réseau économique local dont par exemple des ressources plus confidentielles comme la culture maraichère solidaire du pôle solidaire et social récemment installé au Nord du site Europan ou de toutes sociétés de proximité inscrites dans l'économie circulaire portée par l'agglomération. Il s'agit de renforcer l'attractivité du territoire à une population hyper active et à l'inviter à y demeurer.
-Un lieu des spécificités
Enfin la ville souhaite mettre en valeur les spécificités de ses commerçants, artisans, artistes ou industriels locaux (Le pôle céramique national formant des céramistes professionnels, l'industriel Dehondt/Composite au cœur de l'innovation de résine biosourcée en lin et ricin...) en créant un espace de présentation qui constituerait une vitrine incitant les passants à pénétrer dans la ville.

UNE RÉSIDENCE SUR UN CONCEPT HÔTELIER MIXTE, MODULABLE ET ÉVOLUTIF

Il est envisagé de construire une résidence de logements sur un concept hôtelier (50 à 100 appartements) conçu pour une population sénior active en résidence principale, la structure hôtelière sera à mutualiser avec d'autres utilisateurs présents sur la commune, afin d'assurer une mixité d'usages et de pratiques. Les personnels actifs des entreprises, les touristes ou des voyageurs en recherche d'hébergement temporaire trouveront tous les services associés (restauration, loisirs, salles de réception, de réunions, de formation). Les logements seront adaptables en fonction des besoins et permettront de proposer une gamme diversifiée de système d'hébergements.

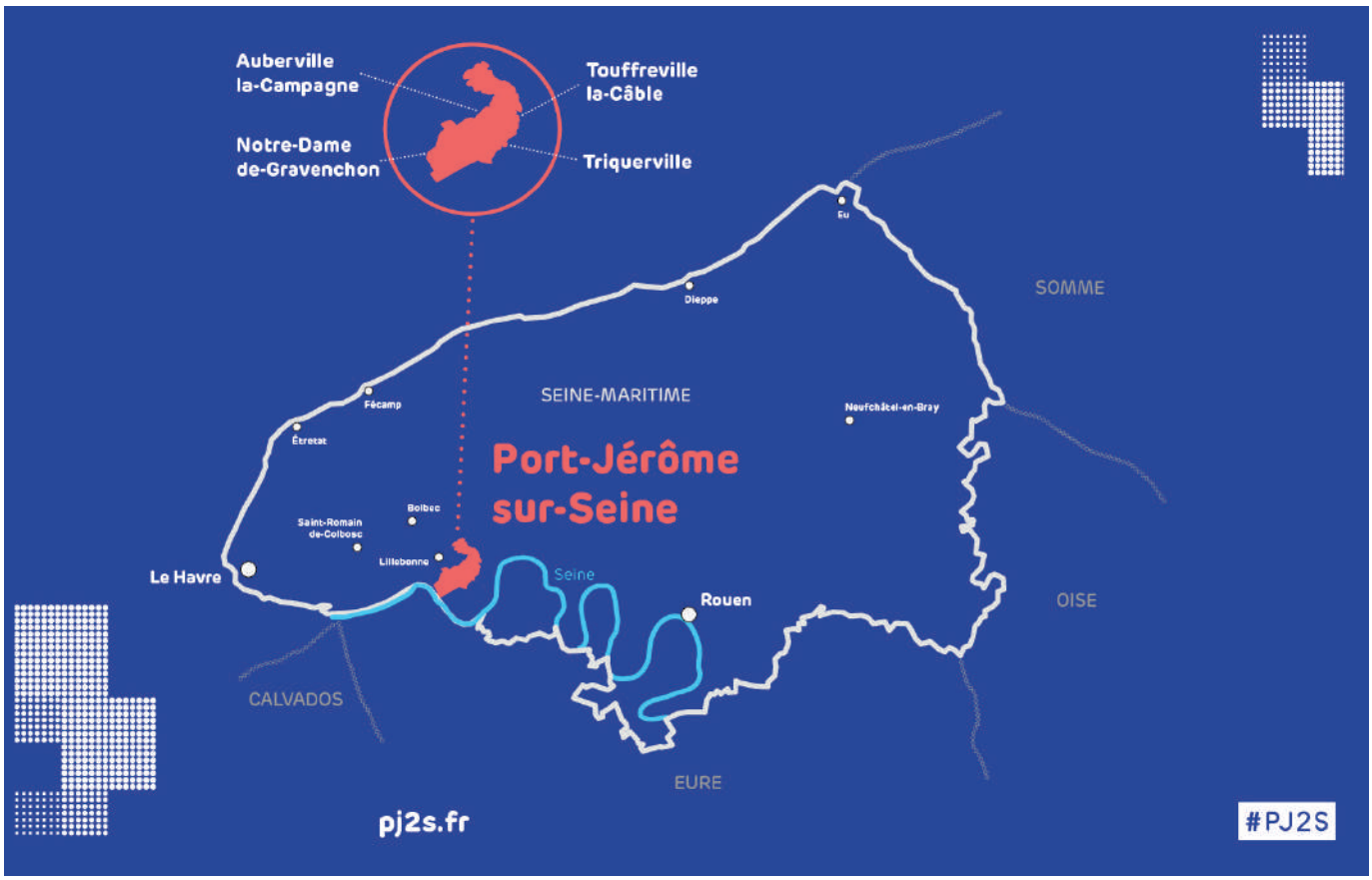

Carte de la Seine Maritime avec l'implantation de Port-Jérôme-sur-Seine
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-C-Mo

Photographie aérienne de la boucle de la Seine
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-C-AP1

LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

La ville de Port Jérôme constitue l'une des quatre principales villes de l'agglomération CAUX SEINE AGGLO (50 communes/80 000 habitants) qui se positionne historiquement comme territoire d'accueil des innovations normandes. L'agglomération se distingue par son dynamisme et son attractivité sur l'axe Seine grâce à ses grandes réserves de foncier économique multimodal en bord de Seine.

A LA CROISÉE DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

A 20 minutes du Havre, 30 min de Rouen et 1h30 de Paris, CAUX SEINE AGGLO est au carrefour des échanges économiques et touristiques. Doté d'infrastructures multimodales (autoroutes A13, A28 et A29 ; Port de Radicatel, gare de Bréauté Beuzeville), le territoire est particulièrement bien connecté à l'international.
Du textile à l'aéronautique, puis de la pétrochimie et la chimie fine jusqu'à la logistique, des leaders comme ExxonMobil, Oril Industrie, Revima et Katoen Natie se sont implantés successivement sur le territoire de l'agglomération en utilisant la Seine comme vecteur de développement. Au-delà de l'activité économique générée sur l'Axe Seine, le tourisme s'y est grandement développé avec pas moins de 7,5 millions de passagers transportés en 2017. CAUX SEINE AGGLO a fait partie très tôt des intercommunalités convaincues que l'estuaire de la Seine constituait un périmètre d'intérêt pour faire rayonner cette partie du territoire normand sur les sujets d'attractivité, du tourisme, du développement économique et des mobilités.

Le pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine qui réunit dix intercommunalités autour de l'attractivité touristique comme levier économique est un outil complémentaire à l'action locale. C'est une structure souple et légère, un collectif de travail destiné à faire avancer des sujets d'intérêt général. Il se concentre sur des projets qui gagnent à être portés collectivement pour plus d'impact et de visibilité. Ce territoire constitue, de par ses richesses et diversités, une destination touristique majeure pour une clientèle à la fois nationale et étrangère tirant bénéfices de pépites mondialement connues comme les falaises d'Etretat, le patrimoine Perret du Havre, des stations balnéaires renommées comme Deauville, Honfleur.

LA VILLE DE PORT JÉRÔME, UN ÉCRIN À DÉCOUVRIR

La ville est d'abord productive. Port Jérôme est connu pour ses industries, sa pétrochimie. Mais il existe une autre ville cachée derrière ces futaies repliée dans ses vallons. C'est la ville de la ruralité aux paysages composés et protégés, reconnues par de nombreux labels qui associent une qualité naturelle d'une commune en bord de Seine et s'étalant sur les coteaux boisés à une qualité patrimoniale reliant patrimoine historique et industriel ainsi qu'une qualité de vie liée en particulier aux nombreux équipements.

DU VILLAGE RURAL À LA CITÉ DU PÉTROLE

La topographie communale est composée de différents reliefs ponctués de falaises qui s'effacent dans le lit de la Seine et de ses marais. Des vestiges d'époque néolithique témoignent d'une occupation du territoire de la commune actuelle par une faible densité de population. En 1928, le gouvernement impose le raffinage du brut en France. Le Havre apparaît alors comme le port le plus direct pour l'importer d'Amérique et le distribuer sur Paris. Mais c'est une zone située à Notre-Dame-de-Gravenchon qui accueillera les installations industrielles de raffinage. Deux raffineries entre 1928 et 1933 (issues de l'empire de Rockefeller) s'installent, en bord de Seine, dans les marais, sur la commune dont le cœur historique est en retrait du fleuve, au nord-est. Le choix de Port Jérôme se justifiait par la proximité du port du Havre où débarquaient les pétroliers et qui fut relié aux raffineries par un pipe-line de 35 km.

Le développement de ces activités nécessite la construction de logements pour les employés des raffineries, sur un site éloigné du centre-ville historique et des sites industriels. La Ville, se développe d'abord sous forme de cité jardin puis de façon plus spontanée, au gré des extensions des raffineries. C'est ainsi qu'avec la construction des infrastructures (écoles, habitations, équipements sportifs...) destinées à accueillir les employés du site, le village rural de 500 âmes se mue, en l'espace de quelques années, en la « cité du pétrole » comme on la surnomme. La ville eut à souffrir des bombardements de la Seconde Guerre mondiale qui détruisirent les raffineries. Elle a fait l'objet d'une reconstruction dans les années 1950. L'inauguration de la nouvelle mairie en 1958, symbolise le déplacement du centre-ville sur les terres de l'ancien

Plan de la commune
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-C-M2

Reproduction d'une carte postale de la cité-jardin créée en 1934
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-SS-P3

village de Saint-Georges et d'un développement significatif dans les années 1970 avec la construction de nombreux équipements publics
Depuis, Notre-Dame-de-Gravenchon n'a cessé de se développer, à l'image de la zone industrielle.
Aujourd'hui, la ville et le territoire de l'industrie se sont rejoints. La ville s'est urbanisée en se protégeant des nuisances de l'industrie. Seule la route départementale RD81 marque deux territoires, qui restent fermés et aux interférences limitées.

Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement
L'identité gravenchonnaise se trouve dans ses racines rurales et sa situation géographique. Néanmoins, le développement industriel et l'urbanisation menée à marche forcée par les acteurs publics dans les années 50 à 70 ont « brouillé » cette identité historique. A partir du début des années 1980, les municipalités successives ont intégré cette problématique en développant une politique de valorisation de la commune grâce à une stratégie d'aménagement paysager et à un fleurissement optimisé. La stratégie de la ville a été de se protéger des nuisances de l'industrie d'abord au niveau des impacts environnementaux et de la sécurité. Elle a mis en place une politique à grande échelle de fleurissement, de création d'espaces verts et d'embellissement. L'objectif est d'atténuer l'image industrielle auprès de la population locale. De nombreuses pistes cyclables, sentes ou mails piétons permettent de se déplacer dans la ville. Des liaisons douces, suscitent également des promenades ou permettent de rejoindre certains quartiers.

UN PATRIMOINE HISTORIQUE MÉCONNU

Le patrimoine bâti de Port Jérôme est important et peu connu du grand public :
-La motte féodale et le château fort de la Fontaine-Saint-Denis construit au 11e siècle comprenant des bâtiments en pierre de taille calcaire, et en blocage de silex.
-Nombreuses maisons et fermes des 18 eme et 19eme siècles construites en matériaux traditionnels (façades en brique; pan de bois; silex; avec des appareils à assises alternées).
-Des architectures plus audacieuses en béton et plus récentes sont les prémices de constructions d'équipements publics dont les architectures fortes et élégantes ont changé la physionomie de la ville.

Un modèle d'urbanisation à l'américaine : les cités jardins
Une cité avant-gardiste et exemplaire portée par les industriels américains dès 1934, la cité de la petite campagne est le reflet d'une société en pleine essor économique et régie par la culture outre atlantique. C'est la combinaison de la hiérarchisation des espaces, de l'organisation spatiale en fonction de la condition sociale de la famille et du statut professionnel de l'employé des raffineries, des différents éléments patrimoniaux dont la composition urbaine radioconcentrique (romantique anglais), voulue par les architectes qui donne naissance à un paysage urbain d'une grande variété. L'architecture régionaliste en résonnance aux villas des stations balnéaires proches (Deauville, Etretat) avec quelques détails art déco sont construits dans un style «normand», en brique et en faux pans de bois ou en assises alternées de faux calcaire et de brique. Les espaces publics de qualité, les rues, les haies de troènes, les arbres taillés, les places, le mobilier urbain sont étudiés dans le détail et donnent une unité d'ensemble. Les équipements publics exemplaires, principalement tournés vers la culture et le sport, contribuent encore aujourd'hui à la qualité de vie de la commune. L'habitation comprenait, dès l'origine, tous les services d'une ville moderne : distribution d'eau potable, électricité, égouts, hôtel, salle des fêtes, et terrains de sports autour d'une ferme normande pittoresque conservée. L'impact de ce quartier sur la ville existante est indéniable. Il a servi d'exemple et de cadre à la mutation du cœur urbain et a fait référence dans le développement et l'évolution de la ville.

UNE VILLE ACTIVE

Port Jérôme sur Seine a su mettre en place des équipements permettant à chacun de s'épanouir. Culturellement, la diversité des lieux sont multiples et de nombreuses activités y sont pratiquées: le cinéma, la salle de spectacle avec des programmations de qualité et de niveau national, l'arcade support de musique contemporaine, l'école d'arts graphiques avec ses artistes de renommées, le musée et ses expositions, une médiathèque et son accès web pour les cinéphiles.
La ville a vite perçu aussi l'intérêt de mettre en place une politique sportive nécessaire au dynamisme d'une commune de moins de 10 000 habitants. Elle a articulé sa politique sportive autour de trois objectifs forts.
- Promouvoir le sport pour tous.
- Utiliser le sport comme vecteur de prévention, d'intégration et d'apprentissage.
- Faire rayonner le territoire au travers des performances du sport dit de haut niveau.

Cette politique s'inscrit pleinement dans ce triptyque en proposant une pluralité d'activités sportives et de disciplines dispensées dans des installations et des

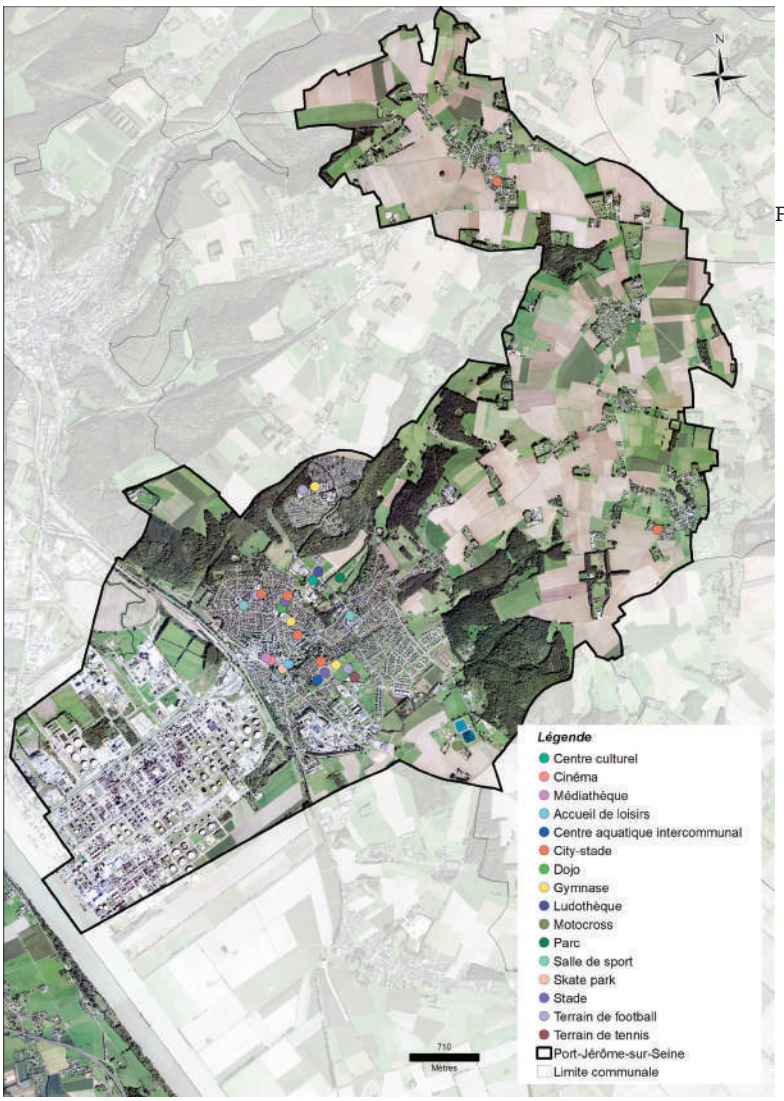

FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-C-M5

Plan d'occupation du sol de la commune

FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-C-M3

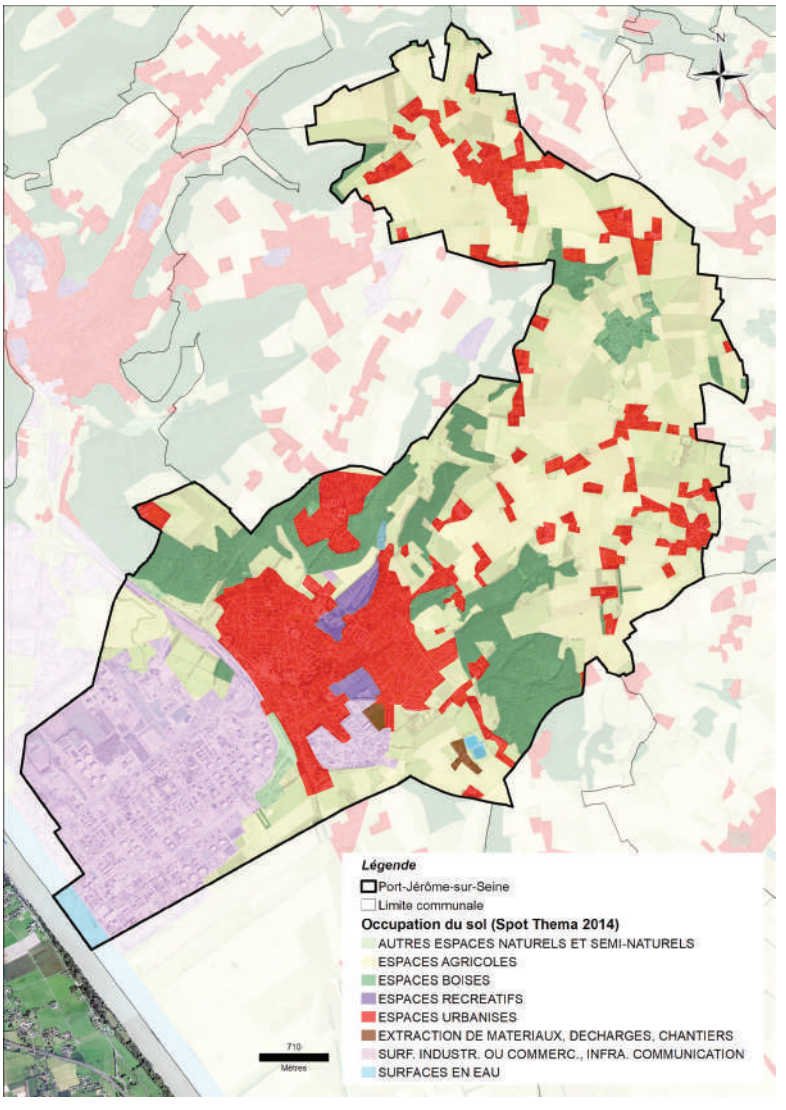

équipements d'une grande qualité et ce, afin de favoriser une mixité sociale, culturelle et générationnelle.

UNE VILLE COMMERÇANTE

La commune soutient le commerce en fixant un certain nombre d'objectifs, notamment :

• De favoriser le maintien et le développement de l'artisanat, des commerces et des services dans le périmètre du centre-ville.

• De capter la clientèle locale mais également celle des alentours en profitant par exemple des migrations pendulaires quotidiennes, domicile-travail, engendrées par la présence de la zone industrielle.

UN CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE FAVORABLE

Tourné vers l'avenir, la communauté de communes CAUX SEINE AGGLO se positionne désormais sur les nouveaux axes de développement que sont la transition énergétique et écologique, le numérique et l'économie circulaire.

CAUX SEINE AGGLO : UNE TRAJECTOIRE ÉNERGÉTIQUE CLAIREMENT DÉFINIE

La stratégie territoriale : Territoire 100 % énergie renouvelable (EnR), l'horizon 2040

Face aux enjeux liés au changement climatique, l'intercommunalité « territoire 100 % EnR » et Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe et un soutien à des actions de production massive d'EnR sur son territoire en matière d'économie circulaire, d'écologie industrielle, d'économie sociale et solidaire.

ETUDE DE POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE À PARTIR DES ÉNERGIES FATALES

Pionnier de l'économie circulaire sur l'axe Seine, CAUX SEINE AGGLO mène avec plusieurs industriels, une réflexion sur les mutualisations d'énergie et les opportunités de récupération de chaleur fatale à l'échelle de la zone industrielle..

LE PÔLE VITRINE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE – PESS PEPA

L'agglomération porte la création d'un pôle ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, véritable vitrine de l'action menée pour le développement de cette économie. Ce projet prévoit l'accueil d'un garage social, d'une activité en maraichage bio, du CLIPS RESSOURCERIE (déjà opérationnelle) ainsi qu'une pépinière d'entreprises.

DÉMARCHE GDZA - GESTION DURABLES DES ZONES D'ACTIVITÉ

La GDZA contribue à la compétitivité des entreprises de la zone et assure le développement économique du territoire en renforçant l'attractivité de la zone d'activité et le développement des activités implantées.

EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES ENR & DES SOLUTIONS DE STOCKAGES ADAPTÉES

L'énergie éolienne est une des énergies renouvelables les plus compétitives. La CVS a fait le choix de promouvoir l'énergie éolienne et a lancé la mise en œuvre d'une Zone de Développement Eolien sur son territoire.

L'HYDROGÈNE ET LA CONSTRUCTION D'UNE OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Aujourd'hui, un des enjeux pour le tissu industriel de CAUX SEINE AGGLO repose sur l'apport d'une technologie disruptive, permettant de concilier impératifs environnementaux et performances économiques. L'hydrogène constitue en quelques sortes le maillon manquant de la transition énergétique en créant les passerelles adaptées entre les différentes sources d'énergies. Le contexte national d'évolution du mix énergétique ainsi que l'annonce du Plan de déploiement de l'hydrogène conforte la volonté de la collectivité de s'engager dans une politique énergétique territoriale globale. Aussi et dans la perspective d'implantation par H2V Industry d'une usine de production massive d'hydrogène décarbonée, CAUX SEINE AGGLO lance une étude visant à valider la faisabilité et le dimensionnement d'une plateforme de compétences des métiers de l'hydrogène « H2 Académie » pour répondre aux besoins de recrutement et de formation de l'industriel mais aussi et à terme aux différents acteurs économiques français et internationaux intervenant dans la chaîne de l'hydrogène

Carte de Port-Jérôme représentant les grandes familles d'activités

FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-C-M4

Les services publics

FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-C-M6

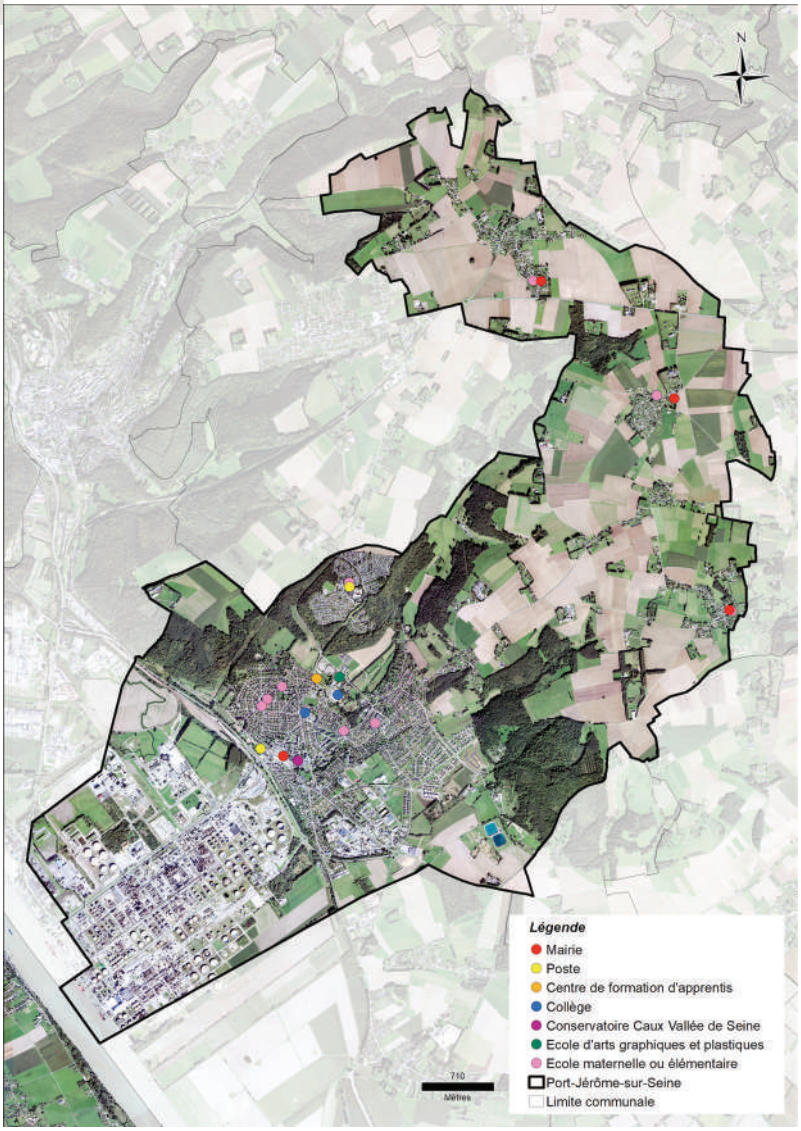

(production, stockage, transports, usages). Ce projet constitue une véritable opportunité pour inscrire une offre d'enseignement supérieure sur le territoire.

TRANSITION NUMÉRIQUE & SMART TERRITOIRE :

Le développement du numérique transforme en profondeur le monde économique et va impacter le territoire CAUX SEINE AGGLO en :

- Transformant le tissu économique local,
- Relocalisant des activités au plus proche du local,
- Permettant l'émergence d'une nouvelle économie numérique sur le territoire.

Le développement du numérique impacte et transforme également :

- Les relations citoyennes avec Caux Seine Agglo,
- La quasi-totalité des compétences de la collectivité et les actions à entreprendre,
- Le fonctionnement de notre administration et ses relations avec les autres partenaires (associations, entreprises).

Au vu des enjeux cités précédemment, il ressort plusieurs axes de développement pour contribuer à cette transformation numérique et tirer tous les fruits d'une nouvelle donne pour notre territoire :

INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES ADAPTÉES

La Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo s'est engagée activement dans le développement d'une infrastructure Fibre optique qui permettra à l'ensemble des acteurs du territoire à l'horizon 2023 de disposer d'une connexion Très Haut Débit.

SMART TERRITOIRE/TERRITOIRE D'INTELLIGENCES

A l'aune des premiers démonstrateurs grandeur nature de ville monitorée et pilotée par la donnée, ayant bénéficié d'un a soutien financier, Caux Seine Agglo se doit de porter une réflexion stratégique sur sa donnée publique et sur les enjeux d'abord économiques mais aussi juridiques, politiques et démocratiques liés aux nouveaux usages de cette donnée ; C'est l'objectif de l'étude « smart territoire » engagée à l'échelle du bloc communal (EPCI + 5 villes centres), étape préalable pour l'identification des domaines de la smart territoire à investir en priorité en particulier sur la transition énergétique, les transports et le tourisme et l'aménagement urbain.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

TOURISME & PATRIMOINE

Changer l'image du territoire à partir de thématiques touristiques fortes: le tourisme patrimonial (projet Juliobona à Lillebonne, pôle céramique de Normandie), le tourisme industriel (pétrochimie et dérivés), le tourisme fluvial le long de la Seine.

TRANSPORT ET MOBILITÉS DURABLES

1. Développement de solutions de mobilités innovantes

Durant les trois prochaines années (2019/2022), CAUX SEINE AGGLO souhaite se concentrer et expérimenter des solutions nouvelles de mobilités adaptées en territoire peu dense. Dans ce cadre, deux solutions sont à expérimenter :

a. Transformer le véhicule individuel en moyen de transport public

b. Créer des navettes à l'aide de véhicule autonome

Photographie aérienne de la route départementale 81
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-SS-AP2

Entrée de ville venant de Lillebonne vers l'ouest
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-SS-AP7

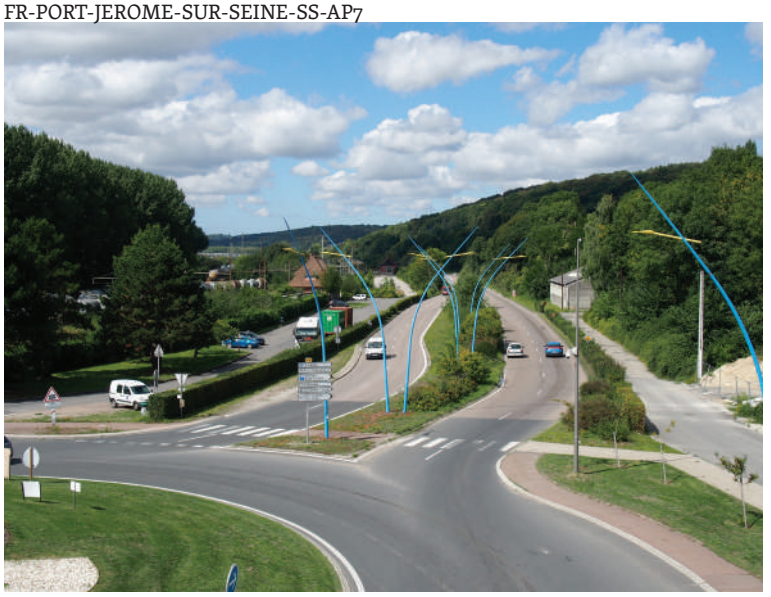

Entrée de ville venant de Petiville - vers l'est
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-SS-AP6

Plan des sites de réflexion et de projet
FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-SS-M2

SITE DE RÉFLEXION

SE RÉCONCILIER AVEC LES RAFFINERIES

Le site de réflexion intègre la bande périphérique le long de la Route Départementale 81 (RD81), limite urbaine entre le rond-point de Kennedy et celui du supermarché Carrefour. Cet axe routier départemental, intrinsèque et exclusivement routier, coupe le territoire en deux.

DESCRIPTION DU SITE

UNE CIRCULATION INTENSE :
Cette route départementale RD81, à double voies, est d'abord l'artère qui supporte tous les véhicules accédant aux industries. Les poids lourds, les citernes remplies de carburant, les porteurs de containers circulent sur cette artère largement calibrée pour eux. C'est aussi l'axe de desserte des industries pour leurs ouvriers, salariés. Dans cet espace hyper routier, les piétons ni même les vélos ne trouvent de place sur cet axe majeur reliant Lillebonne et Caudebec en Caux (Rives en Seine). Cette desserte est devenue un axe périphérique au sud de la ville, évitant le passage des véhicules dans la ville et garantissant la sécurité routière des habitants.

UN FILTRE VISUEL À LA POLLUTION :
Cette route s'étire au pied de la falaise qui sert de rempart à la ville. Le bassin industriel, implanté dans les anciens marais du fleuve, se déploie jusqu'aux rives de la Seine. La ville s'est alors développée sur les coteaux au plus loin du fleuve. Cette bande périphérique massivement arborée a aussi le rôle de filtre visuel pour les habitants, dissimulant les bacs et cheminées des raffineries. Cette zone représente un espace tampon entre les nuisances de l'industrie et la ville, cette bouffée de végétation contrebalance l'aspect industriel du site. Si ce filtre est apprécié des résidents, la ville en supporte les inconvénients : cette route RD 81 devient étanche à tous échanges pour les passants utilisant cette voie. Utiliser cet axe ne permet pas de percevoir la ville et ses caractéristiques. Cette séquence urbaine devient neutre, il ne s'y passe rien, il n'y a rien à voir. Passer sur la RD81, ne permet pas de percevoir la ville et donc d'y pénétrer.

Comment modifier l'image industrielle perçue ? Comment le traitement de cet axe peut-il apporter une autre vision de l'industrie ? Comment valoriser cette zone industrielle?

Comment donner un sens à cet axe RD81 qui soit en corrélation avec des actions municipales : le pôle solidaire, l'insertion.
D'autre part, la ville cachée de la RD81 doit s'ouvrir ponctuellement, telle une fenêtre qui donne envie aux usagers de cet axe de pénétrer dans la ville, de la découvrir et de partager ses richesses. La parcelle « dite friche Travisol », façade au bord de la falaise peut être le lieu d'une expression architecturale ou culturelle générant cet objectif.
Aux extrémités de cette route, des ronds-points desservent les principales artères de la commune. Ces ronds-points sont les entrées de ville Est et Sud. Aujourd'hui, le projet permet de porter une réflexion sur l'image de ces entrées de ville. Il est essentiel que, par le traitement de ces espaces, ces lieux soient les phares de la Ville et le reflet de la richesse communale. Comment mettre en avant tous les savoir-faire des artisans, des artistes, des entrepreneurs, des habitants ? Que ces espaces par leur particularité ou leur fonctionnalité incitent le passant à pénétrer et à user de la Ville ?

Quelles autres fonctions cette artère, pourrait accueillir ? La réflexion porte également sur le raccordement des deux entrées de ville, en cherchant à générer une qualité et une unité, en créant des points de connexion, des perspectives et des points d'entrées.

Une zone de construction d'équipements à proximité du rond-point Est est en cours de conception, tournée vers l'économie sociale et solidaire. La station-service (2ème station de France, en quantité distribuée) sera transférée au rond-point Kennedy, laissant des terrains libres. Enfin, la rivière «le Télhuet», enterrée, est à remettre à l'air libre et à valoriser.

Plan du site de projet

FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-PS-M1

Propriétés appartenant à la ville

FR-PORT-JEROME-SUR-SEINE-PS-M4

SITE DE PROJET

Ce site de projet se développe du rond-point Kennedy jusqu'à l'hôtel de ville. Il se prolonge vers l'ouest au-delà du bâtiment de la Poste sur des terrains vierges.
Le tissu urbain présente un parcellaire très contrasté reflétant la juxtaposition des occupations du sol et de l'extension de la commune au gré du temps. Le parcellaire, très découpé, a pu être rassemblé par des acquisitions foncières communales évitant des micro interventions.
Ce site de projet peut alors être découpé en 2 ilots :
Le 1er ilot a une situation stratégique dans la ville. Il est l'entrée de ville mais aussi le croisement, le lieu d'échange avec la Route Départementale 81 (RD81). Il sera support de l'interface avec les raffineries.
Valoriser et marquer l'entrée de ville
Il se situe en centre-ville du rond-point Kennedy (entrée de ville) jusqu'à l'hôtel de ville, de part et d'autre de la rue Kennedy. Il est constitué de plusieurs parcelles :
Le site au pied de la gare désaffectée, au pourtour du rond-point Kennedy et le long de la RD 81. Ce terrain sera le lieu de la nouvelle implantation de la station-service destinée au VL et PL. Cette parcelle devra être traitée en harmonie avec le projet global. Cette mono activité si évidente à l'usage, peut-elle accepter une autre fonctionnalité qui assurerait l'attractivité ou la mise en valeur de la ville ? Des combinaisons programmatiques sont à envisager.

A l'Est de la rue Kennedy, la démolition touchera les bâtis hétéroclites et dégradés le long de cette voie, et, dans un 2ème temps, les bâtiments artisanaux encore utilisés dont l'activité sera recentrée dans la zone artisanale à court terme.
L Eau – la richesse de cet ilot
Cette parcelle sera aussi le lieu de la résurgence du cours d'eau « le Télhuet » actuellement enterré. L'image de l'eau peut être très valorisante pour le projet et être support d'aménagement et d'activité.
Importance du végétal
Le projet doit créer une continuité et un prolongement de la coulée verte déjà constituée par la vallée du Télhuet. L'impact de la végétation sur cette parcelle est important au niveau de l'esthétisme et du cadre de vie. Elle peut aussi devenir productive par des jardins privatisés ou collectifs. Le végétal est un facteur important de la qualité de vie à mettre en avant et à développer.
Le patrimoine bâti ancien trop rare
Sur l'ilot, deux anciens bâtiments datant du début du XXème siècle sont à conserver et à mettre en valeur : le bâtiment du marchand de légumes- bâtiment communal, et la résidence « le manoir » privée. Des perspectives ou des points de vue permettront de mettre en valeur ces bâtiments.

Un ancien moulin, sans valeur patrimoniale, pourrait néanmoins être conservé et accueillir une nouvelle activité de loisirs ou de restauration.
A l'ouest de la rue Kennedy, plusieurs parcelles dont la ville aura la maîtrise foncière, sont supports du projet dont les parkings en terrasses aménagés récemment dans le cadre du projet cœur de ville, et le terrain laissé vierge par le déplacement de la station-service. Elles seront traitées en tenant compte des objectifs « entrée de ville » énoncés précédemment.
-République 2 est un ensemble de constructions datant des années 1980, longeant la rue de la République, composée de cases commerciales en copropriétés et gérés par un syndic. Il convient d'intégrer ce bâti dans la réflexion d'aménagement.

Il est proposé de :
*Travailler sur l'image et la revalorisation de cette construction, enjeu majeur d'attractivité
*Proposer des activités qui pourraient être complémentaires à l'usage commercial
*Repenser les espaces urbains fermés au cœur du maillage à ouvrir sur la ville
*Intégrer ces constructions à l'échelle du projet global de la ville, voir à le densifier ou à le modifier.

Le 2ème ilot se développe à partir des terrains de la Poste jusqu'au terrain de tennis (non inclus) le long de la rue de la République. Ce sont des terrains en front de falaises qui surplombent la route départementale RD81.
Des ilots interstitiels
Les parcelles situées entre les tennis et le bâtiment de la Poste sont des herbages pour la plupart sans lien à la ville .Face à la cité jardin historique, ces parcelles n'apportent pas de fonctionnalités reconnues. Elles ne participent pas à l'animation de la ville ni même au besoin d'espace vert. Ces poches isolent les activités de cette rue, elles peuvent être investies.
Le bâtiment de la Poste est à conserver ou pas. Cependant son activité est à maintenir sur la ville. Ces emprises foncières y compris le bâtiment de la Poste permettent d'envisager un programme de construction en corrélation avec les données programmatiques décrites précédemment.
Dans le cadre de sa réflexion sur le devenir des quartiers, la ville est en recherche de cohésion :
Cohésion spatiale : Les projets doivent permettre de créer du lien entre les quartiers y compris entre la cité jardin historique, les logements sociaux J. Guesde, le quartier Kennedy et le restant de la ville.

Les îlots du site de projet

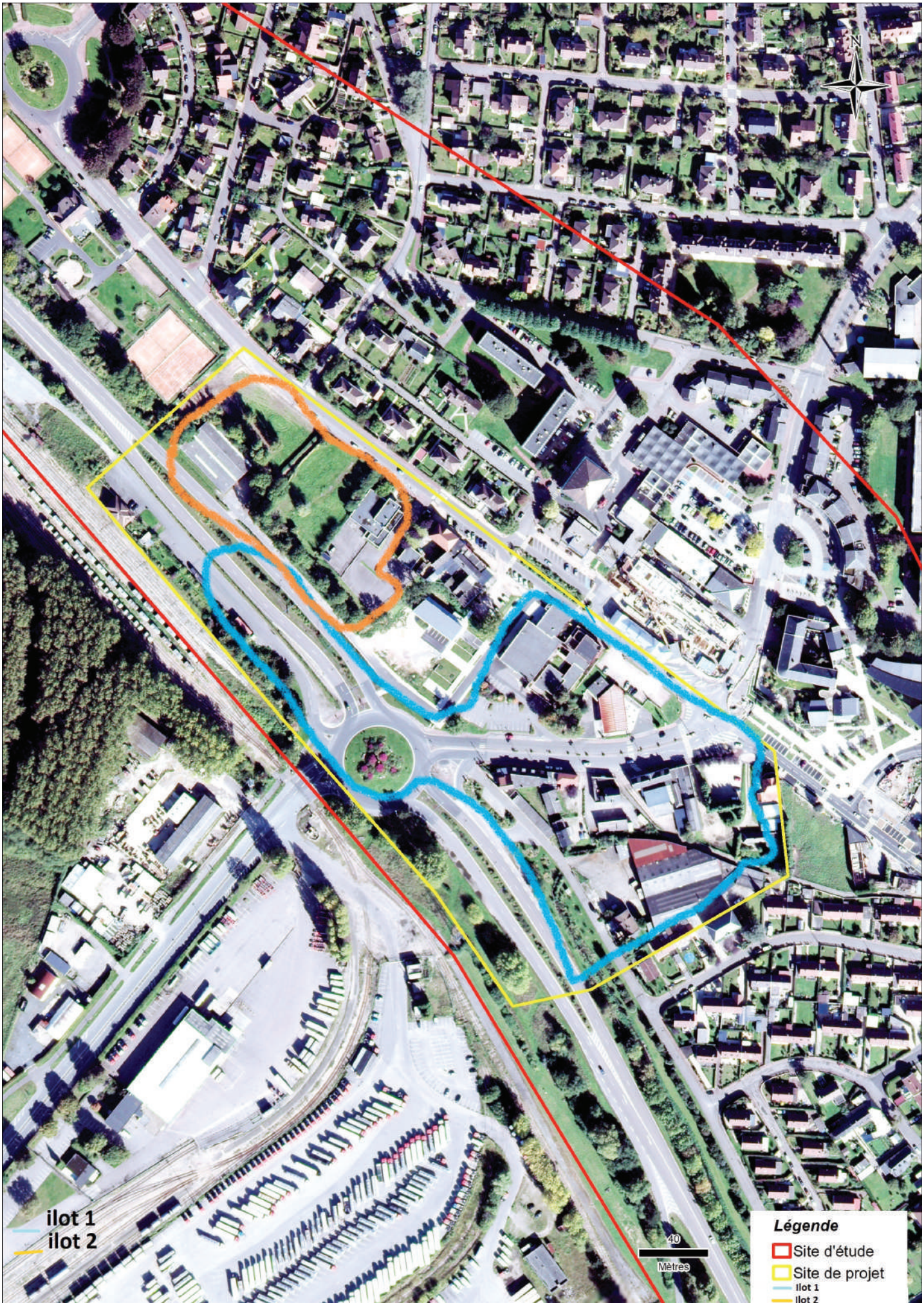

Comment générer une unité spatiale harmonieuse dans les formes mais aussi dans les traitements des constructions ou les activités ?
Cohésion fonctionnelle : La répartition des activités ne doit pas être sectorielle, mais la mixité recherchée bien au delà de l'implantation de blocs monofonctionnels. Des réflexions en termes d'organisations programmatiques sont attendues permettant de tisser des relations, des articulations dont la mixité est rythmée par la flexibilité et la mutualisation. Les modes de vie changent. Du travail connecté à la maison, aux locaux partagés à la recherche de l'optimisation des surfaces, ces nouveaux concepts doivent offrir des perspectives de vie et de travail harmonieux et respectueux de chacun. Un seul bâtiment doit pouvoir accueillir plusieurs modes d'activités en créant de nouvelles relations entre l'habitat, le travail, le commerce, etc.
Une réflexion sur l'habitat est aussi à envisager en tenant compte que la notion de famille est en perpétuelle évolution et que le logement doit pouvoir se modifier suivant les besoins des habitants. Faire évoluer la cellule familiale au gré du nombre des acteurs mais aussi des temporalités et des activités. Les constructions doivent s'adapter et devenir facilement modulables, sans grands frais. Des systèmes constructifs adaptés et innovants sont attendus.
Cohésion de flux : Les quartiers ne sont reliés que par les voiries, enfermant chaque ilot dans son espace sans trouver de perméabilité entre eux. Il est demandé de travailler sur ce maillage permettant de passer de l'un à l'autre sans emprunter les chaussées routières, d'envisager des liens désenclavant chaque ilot, y compris les quartiers adjacents. Comment tisser des espaces publics en créant du lien, comment susciter la promenade, les échanges tout en apportant un attrait ? Comment promouvoir les modes doux et les raccrocher au maillage existant de la ville ? Comment répondre aux besoins de ces nouveaux modes de circulations : rechargement électriques des vélos, trottinettes, lieux de stockage sécurisé pour ces engins avec une consigne adaptée... ? Des orientations d'aménagement sont sollicitées pour envisager l'avenir.

La question du stationnement est prégnante sur le site du projet, où la voiture individuelle est souvent le moyen de transport le plus utilisé. La voiture, organisée selon une logique «routière», est majeure dans l'espace public existant qui perd alors de son attractivité.

Il est possible de réaménager ces lieux afin de redonner une image moins routière. Il conviendra aussi d'apporter des réponses aux problématiques des stationnements à créer accompagnant les constructions, d'éviter l'étalement urbain des parkings et la consommation des terrains au pied des bâtiments.

Toutes ces considérations contradictoires imposent donc la conception de nouvelles solutions partagées de l'espace public, mettant en valeur la notion d'accessibilité des lieux autant que la mobilité multifonctionnelle, avec des commerces et marchands, des terrasses, des larges trottoirs et lieux de loisirs.

Les enjeux intrinsèques de la ville sont rappelés : Devenir attractive, améliorer la lisibilité de la Ville et l'ouvrir sur l'extérieur, définition d'une identité propre. Ces enjeux passent aussi par une architecture innovante, animée et de qualité. Le souhait de devenir une ville fertile, c'est proposer une fonctionnalité végétale, une réponse économique et sociale innovante (type permaculture, culture à liaison courte, ..) mais aussi un apport végétal pour tous, comme une inclusion du vert dans le minéral avec la liberté pour chacun de la rendre fertile ou décorative.

Les servitudes urbaines sont régies par le plan local d'urbanisme qui assure les autorisations des droits du sol. Cette partie de la ville est aussi sous prescriptions du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) qui imposent des mesures de protection par rapport à des accidents explosifs.

LEXIQUE

SNCF	Société Nationale de Chemins de Fer
PGCU	Plan Guide de Composition Urbaine
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
PRU	Programme de Rénovation Urbaine
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté
ZAE	Zone d'Activité Économique
ZFU	Zone Franche Urbaine
MOA	Maîtrise d'Ouvrage
MOE	Maîtrise d'Oeuvre

LISTE DES DOCUMENTS

Les documents graphiques à télécharger sont à disposition des candidats une fois leur inscription effectuée sur le site d'Europan Europe.

Il s'agit de photos semi-aériennes, aériennes, terrestres ainsi que des plans et cartes à différentes échelles :

Echelle territoriale : agglomération

Echelle urbaine : site d'étude

Echelle urbano-architecturale : site de projet

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS....3

INFORMATIONS GÉNÉRALES....6

LE MOT DU MAIRE....7

RELATION AU THÈME "VILLES PRODUCTIVES 2"....9

LES ENJEUX DU SITE AU REGARD DU THÈME 9

LES ATTENTES SPÉCIFIQUES DE LA VILLE ET SES PARTENAIRES 9

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES 11

CONTEXTES ET STRATÉGIES....17

LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION 13

UN CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE FAVORABLE 13

SITE DE RÉFLEXION....25

SE RÉCONCILIER AVEC LES RAFFINERIES 25

DESCRIPTION DU SITE 25

SITE DE PROJET....27

LEXIQUE....30

LISTE DES DOCUMENTS....31

15

FR
EUROPAN
15

PORT-
JÉRÔME-
SUR-
SEINE

Caux Seine
développement

SHEMA

Caux
Seine
agglo

EDF